

Que faire pour les protéger ?



Des moyens d'intervention simples et efficaces permettent de concilier les impératifs de la fauche et de la moisson avec la sauvegarde des nichées.

Le travail de suivi réalisé par les observateurs de terrain permet de repérer les nids de busards au sein d'une culture, généralement bien avant la coupe. Avec l'accord de l'agriculteur exploitant la parcelle, une protection du nid et des poussins peut alors s'opérer dans les plus brefs délais.

Quelques méthodes de protection des nids : MÉTHODE DU CARRÉ :

Cette solution est la plus appropriée car elle permet de laisser une zone de quiétude autour du nid et de ne pas modifier son aspect. La mise en œuvre de cette action nécessite une recherche active des nids, bien avant les fauches ou moissons. Il suffit de laisser une surface minimale de 25 m² non coupée autour du nid. Le carré est alors délimité par quatre piquets reliés par une cordelette. Un grillage temporaire permet cependant d'assurer une protection plus efficace contre les prédateurs.



Si le nid n'est pas localisé avec précision, ou lorsque l'agriculteur ne souhaite pas laisser de parcelle de protection, d'autres techniques peuvent éventuellement être utilisées.

MÉTHODE DES BOTTES DE PAILLE :

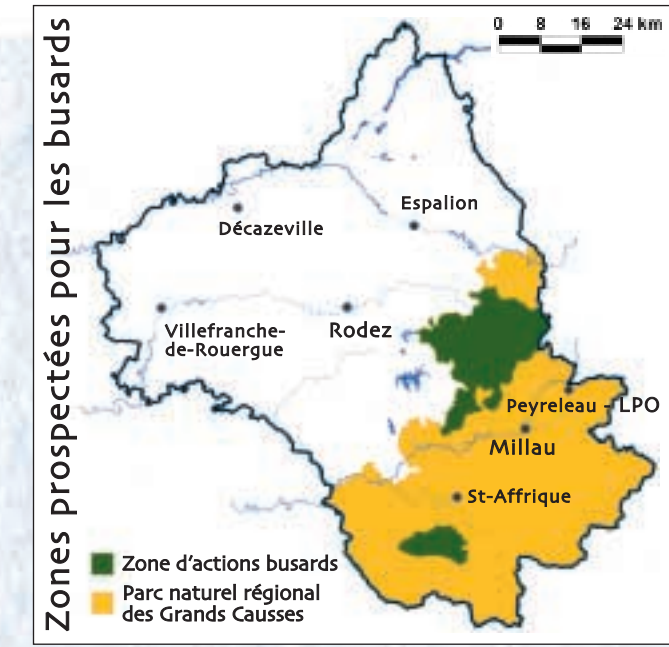
On prélève les poussins afin que la moissonneuse puisse couper la parcelle. Puis on les replace dans un nid artificiel délimité par quelques bottes de pailles. Cette solution est cependant moins favorable car les jeunes deviennent très vulnérables aux prédateurs.

DÉPLACEMENT DU NID :

Le déplacement d'une nichée vers une zone de quiétude à proximité de la parcelle peut être réalisé lorsque les poussins ont plus de 10 jours mais sont encore loin de l'envol. Les adultes reviennent les nourrir sans trop de difficultés, jusqu'à 200m de l'ancien emplacement. Toutefois, cette méthode n'est à utiliser qu'avec circonspection. Nécessitant un déplacement progressif du nid, elle matérialise la présence de celui-ci pour les prédateurs éventuels que sont les chiens, les chats, les renards ou les mustélidés.



Les actions



Savez-vous que ?

agricoles locaux vont être pris afin que chacun puisse être sensibilisé à l'utilité de ces magnifiques rapaces et à la nécessité de les protéger. Si une parcelle est fréquentée par un ou plusieurs couples, des mesures simples de gestion et de conservation pourront être mises en place afin que les nids ou les poussins ne soient pas détruits par les faucheuses ou les moissonneuses.

Une famille de busards consomme chaque année plusieurs milliers de rongeurs ! Ces rapaces sont donc de précieux auxiliaires de l'agriculture. Campagnols et mulots sont plus ou moins abondants selon les années. Le nombre de busards varie donc d'une année sur l'autre en fonction des densités de ces micro-mammifères. Beaucoup de busards signifie qu'il y a énormément de campagnols !

Les busards, un héritage menacé, un patrimoine à préserver ! Un geste, un appel téléphonique, c'est une nichée sauvée ...

Contacts...

LPO Grands Causses
le bourg - 12720 Peyreleau
Tél : 05 65 62 61 40
Fax : 05 65 62 65 66
@ : lpofir@aol.com

Parc naturel régional des Grands Causses
71, bd de l'Ayrolle - BP 126
12100 Millau cedex
Tél : 05 65 61 35 50
Fax : 05 65 61 34 80
@ : parc.grands.causses@wanadoo.fr



Textes et illustrations : LPO Grands Causses
Crédit photos : Bruno Berthémy, Fabrice Cahez, LPO Aquitaine - Dessins : B. Perrotin - Fonds cartographiques : MAPINFO
Conception et réalisation : Les Petits Hommes, 05 65 62 68 64 - Imprimerie : Causses & Cévenne, 05 65 58 41 41
Impression sur papier recyclé 100 % - ©LPO 2000

LPO Grands Causses



Il vole souvent lentement, à faible hauteur, les ailes relevées au dessus du corps. Dans sa livrée grise ou brune, mâle ou femelle, il traque le campagnol et le criquet. Lui, c'est le busard. Qu'il soit "cendré", "Saint-Martin" ou "des roseaux", 3 espèces sont présentes en France, des zones humides du littoral méditerranéen aux champs de blé de la Beauce.

Les busards nichent au sol et cette particularité a bien failli causer leur perte en maints endroits. Face à la destruction de leur habitat naturel et à l'intensification de l'agriculture, les busards n'ont eu d'autre choix que de s'installer dans les cultures : prairies de fauche et champs de céréales. Hélas, bien avant qu'ils ne s'envolent, les poussins se font souvent tuer par les moissonneuses ; paradoxe cruel pour ces précieux auxiliaires de l'agriculture. Suivant les années et les régions, jusqu'à 100% des nichées sont ainsi éliminées.

Face à cette destruction bien souvent involontaire, des associations de protection de la nature, en collaboration avec les agriculteurs, ont décidé d'inverser la tendance en sauvegardant les nichées présentes dans les zones les plus sensibles. Ainsi, chaque année, depuis plus de 20 ans, plusieurs centaines de bénévoles participent activement à la recherche des nids et à la protection des jeunes busards, en relation étroite avec les agriculteurs concernés.

La Ligue pour la Protection des Oiseaux et le Parc naturel régional des Grands Causses souhaitent ainsi mieux faire connaître les busards et mettre en place des actions de sauvegarde des nids et poussins. Ainsi, depuis 1999, le secteur du Rougier de Camarès est concerné par de telles opérations. En 2000, des actions similaires sont développées dans le Séveragais-Lézézou. Ces actions de protections seront poursuivies durant ces prochaines années mais, comme dans les autres régions de France, elles ne pourront être menées à bien qu'avec votre concours actif.



les busards
Hors série n° 1

Phénologie

Busard cendré



Poids : 230-305g (mâle), 320-445g (femelle).
Envergure : 1,05-1,15m.

Appelé aussi "Baron gris" en raison de la couleur du plumage des mâles, le Busard cendré est un rapace migrateur qui va passer la saison hivernale en Afrique. Dès le mois d'avril, il revient sur notre territoire afin de s'y reproduire et d'y élever ses jeunes.

Ce busard construit souvent son nid dans les prairies de fauches et dans les champs de céréales. Grand prédateur de rongeurs et d'insectes, il vole sans cesse à faible hauteur à la recherche d'un campagnol ou d'un criquet.

D'avril à mai, la femelle va pondre 3 à 5 œufs, puis les couver pendant environ un mois. Agés de 5 semaines, les jeunes s'envolent et se préparent à partir pour l'Afrique, pour ne revenir en France qu'au printemps suivant.

La France abrite une part importante des effectifs européens de ce magnifique rapace, avec près de 4000 couples.

Busard St-Martin



Poids : 300-400g (mâle), 390-710g (femelle).
Envergure : 1,05-1,20m.

Ce rapace occupe surtout les zones de landes, friches, coupes forestières et jeunes plantations. Il s'installe cependant lui aussi de plus en plus fréquemment dans les cultures. Les mâles, à l'image de ceux des busards cendrés ont une livrée grisâtre, quoique bien plus pâle. Les femelles des deux espèces sont difficiles à distinguer l'une de l'autre.

Les parades nuptiales et les manifestations territoriales qui se déroulent en avril sont assez spectaculaires, notamment de la part du mâle. Les échanges de proies entre les deux partenaires sont très aériens et trahissent généralement l'emplacement d'un nid. Les 3 ou 4 jeunes produits prennent leur envol entre la mi-juin et début août.

Ce busard est sédentaire et on peut l'observer fréquemment en hiver. Il forme des dortoirs où peuvent se rassembler plusieurs dizaines d'individus.

Busard des roseaux



Poids : 405-670g (mâle), 540-1100g (femelle).
Envergure : 1,15-1,30m.

Ce busard est caractéristique des zones humides et fréquente essentiellement marais et roselières. Sa présence dans l'Aveyron reste occasionnelle et les observations concernent surtout des oiseaux en migration. Cependant, ce rapace peut nicher de temps à autres dans des zones non humides, notamment si les rongeurs sont abondants. A l'instar des deux autres espèces, il s'installe alors dans des landes ou friches, mais le plus souvent, dans des zones de cultures céréalières.

Plus sombre et plus massif, il peut être confondu avec la Buse variable, voire le Milan noir. Son vol est moins rasant que celui des deux autres espèces de busards. Grand prédateur de rongeurs, il ne dédaigne pas la consommation de cadavres, notamment en dehors de la période de reproduction.

Identification des âges

